



## NATURA 2000

### Compte-rendu du groupe de travail « patrimoine naturel » sur les espèces Zone Spéciale de Conservation FR2500084 « Récifs et landes de la Hague »

et

### Zone de Protection Spéciale FR2512002 « Landes et dunes de la Hague »

Le vendredi 25 avril 2025, à Beaumont-Hague (50)

#### Personnes présentes :

- Maïlys BAUDOINT, Chargée de la plateforme OBSenMER, du réseau d'observateurs et médiatrice scientifique, GECC ;
- Laurent BONNEMAINS, Président de la FCM 39 ;
- Romane CARRON, Chargée de mission, SMLN ;
- Agnès CHRISTIAN, Secrétaire de l'association de chasse de Vauville,
- Karine DEDIEU, Chargée de mission, OFB ;
- Thérèse DELACOUR, maire-déléguée d'Omonville-la-Petite ;
- Laure DUCOMMUN, Chargée de mission mer et littoral, DREAL Normandie ;
- Sébastien HOUILLIER, Garde du littoral, SyMEL ;
- Marie-José KRENDING, Présidente de l'association « les amis des landes de Vauville » ;
- Marine LASSAU, Chargée de mission, OFB ;
- Thierry LEFAIX, Président de l'association de chasse de Beaumont Hague
- Hugo LECLERC, Garde du littoral, SyMEL ;
- Bruno LETOURNEUR, Maire délégué de Vasteville
- Mélanie MARTEAU, Chargée de mission chiroptères / Chargée d'études mammifères terrestres, GMN ;
- Philippe MERCIER, Maire délégué de Biville
- Bruno PAYSANT, Président de l'association de chasse de Vauville ;
- Emmanuelle POULAIN, CEN Normandie ;
- Bernard ROSSELOT, Vice-président de Cotentin Nature Qualité de vie
- Marie-Léa TRAVERT, Conservatrice de la RNN Mare de Vauville, GONm;
- Laura TOUVET, Manche Nature ;
- Marie VILLOT, Directrice de projets Grand Site – Géoparc, La Hague ;

#### Personnes excusées :

- Cyrille FORAFO, Président et coordinateur d'Exspen
- Jean-Marc FRIGOUT, conseiller municipal, La Hague ;
- Marie GORET, botaniste-Phytosociologue, CBN Normandie ;
- Marie LAPPREND, adjointe au maire de la Hague en charge du développement durable et du cadre de vie;
- Sabrina LEPELTIER, Responsable Unité départementale santé environnement de la Manche
- Richard RAYMOND, Chargé de recherche, CNRS.
- Sandrine ROBBE, Adjointe chef du BELEM, DREAL Normandie ;
- Sandrine VASSEUR, Chargée de mission référente sur le Nord-Ouest Cotentin, Conservatoire du littoral
- Xavier ZAMORA, Technicien bassins versants (GEMAPI), CA Cotentin.

Le Syndicat Mixte Littoral Normand et la DREAL remercient la commune de Beaumont-Hague pour le prêt de la salle et les participants pour leur présence et leurs interventions.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation de Natura 2000, des sites et de la méthode
- Introduction sur les habitats naturels
- Travail en petits groupes sur les habitats naturels
- Restitution des groupes
- Application de la méthode de hiérarchisation
- Calendrier

Déroulement de la séance :

### **1. Présentation en salle plénière**

La première partie de ce groupe de travail a été consacrée à une présentation de la démarche Natura 2000, ainsi qu'à un rappel des espèces d'intérêts communautaire présentes sur le site et classées en trois groupes : les mammifères marins, les oiseaux et les chiroptères. Les grands principes (relations trophiques, cycle de vie, espèce d'intérêt communautaire) ont été présentées pour comprendre la démarche Natura 2000 et des notions importantes telles que la vulnérabilité, la mobilité/aire de répartition, résilience, etc. ont été listées afin de préparer l'étape suivante relative à l'identification du niveau de responsabilité du site vis à vis d'une espèce. Certaines notions ont été travaillées lors du premier GT sur les habitats terrestres le 12 décembre 2024 et l'objectif de ce groupe de travail était de poursuivre sur d'autres notions.

### **2. Travail de groupe**

À la suite de cette présentation, des travaux de groupe ont été organisés afin de favoriser les échanges avec les participants.

Ces travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- Chaque tour a duré environ 20 minutes.
- Les participants ont été répartis sur trois tables, chacune associée à un type d'espèce et une notion spécifique :
  - Table 1 : Mammifères marins, avec une réflexion autour de la notion de mobilité et d'échelle de répartition.
  - Table 2 : Oiseaux, axés sur la notion de vulnérabilité.
  - Table 3 : Chiroptères et invertébrés, avec un focus sur la notion de représentativité.

Vous trouverez ci-dessous une restitution des échanges effectués lors de ces ateliers.

## Table 1 : Mammifères marins, notion de *mobilité* et d'*aire de répartition*

Animation : Karine DEDIEU, OFB

### Éléments de contexte et échanges

En préambule, des cartes et des chiffres sur les effectifs des mammifères marins ont été partagées à différentes échelles spatiales (mondiale, européenne, mer de la Manche/Atlantique, golfe normand-breton) soulignant l'intensité de présence dans certaines zones et le caractère de mobilité plus ou moins important suivant les espèces. Les participants ont ainsi pris connaissance des aires naturelles de répartition de ces espèces à ces échelles. Quelques éléments complémentaires ont été précisés grâce à ces supports :

- Le Grand dauphin : des observations fréquentes dans le golfe normand-breton (GNB). Il s'agit d'une population résidente côtière sédentaire la plus grande d'Europe avec environ 500 à 600 individus. Des études ont montré que des individus traversent le Cotentin pour fréquenter la baie de Seine. Présents toute l'année, le golfe normand-breton est une zone fonctionnelle à haute valeur écologique : repos, alimentation, reproduction, élevage des jeunes, liens sociaux, etc. Les effectifs de population de cette espèce à différentes échelles (GNB, façades maritime française Atlantique + Manche, Europe) indiquent que 16 % de la population européenne se trouve dans les eaux marines françaises. Donc la France a une responsabilité importante dans leur conservation.
- Le Marsouin commun : il y a des observations mais ponctuelles car c'est une espèce discrète et furtive, moins facile à observer. L'utilisation du site reste méconnue mais probablement qu'ils s'y alimentent à minima. Les données en mer montrent une distribution plutôt au large en hiver et côtière en été. On estime à 400 000 le nombre d'individus en Europe, ce qui représente 4 % de la population européenne en France (16 000 individus).
- Le Phoque veau-marin : il y a une colonie de reproduction de la baie du Mont-Saint-Michel et le site de la Hague constitue un lieu de passage mais moins fréquenté que le Sud Manche (baie du Mont-Saint-Michel et Chausey). La baie du Mont-Saint-Michel constitue également une zone importante de mue (août-septembre).
- Le Phoque gris : les colonies de reproduction et les zones de mue (février-mars) ne sont pas dans le golfe normand-breton mais ils sont tout de même observés, en particulier en période estivale. En outre, l'apport de la base de données anglo-normande permet de confirmer la présence de l'espèce à proximité des îles de Jersey et Guernesey, au niveau du plateau des Minquiers, de l'archipel des Ecréhous et de l'îlot de Sercq. L'observation de blanchons laisse supposer qu'il pourrait y avoir des mises-bas dans cette zone.

Au niveau local, les participants ont indiqué qu'il y a quelques années, ils n'observaient pas de phoques à la Hague (environ 20 ans). Aujourd'hui, ils en observent ponctuellement. Les grands dauphins sont en revanche bien connus alors que le marsouin n'est quasiment jamais observé à cause de son caractère discret.

---

### Définition et compréhension des notions de *mobilité* et d'*aire de répartition*

Les participants ont été invités à réfléchir aux concepts de mobilité et d'aire de répartition. Il a été évoqué la notion de présence des espèces dans diverses zones avec des déplacements d'un endroit à l'autre selon leurs besoins et notamment à la fonction d'alimentation. La définition scientifique a été ensuite rappelée par l'animateur avec la distinction entre ces 2 notions :

- **La mobilité** dépend des capacités physiologiques de l'espèce, c'est-à-dire de sa faculté à se déplacer ou à coloniser de nouveaux espaces. Elle répond aux besoins biologiques de l'espèce (alimentation, reproduction, repos, liens sociaux...) et ses déplacements, plus ou moins importants, peuvent être quotidiens, saisonniers ou liés aux conditions environnementales.
- **L'aire de répartition** correspond à la zone géographique où l'espèce est présente ; elle est donc déterminée par la capacité de l'espèce à se déplacer (mobilité), mais aussi par d'autres facteurs écologiques et environnementaux.

**Table 2 : Oiseaux, notion de vulnérabilité**

Animation : Romane Carron, SMLN

### Éléments de contexte et échanges

Les participants ont souligné l'importance de **prendre en compte l'ensemble des espèces et des habitats**, en considérant leur **interdépendance** plutôt que d'étudier chaque espèce de façon isolée. Ils rappellent que **le mode d'observation est essentiel**, en intégrant non seulement les adultes mais aussi les juvéniles, les nids et les comportements reproducteurs. Il a également été mentionné que **l'activité humaine** peut être une source d'impact non négligeable, en particulier dans certaines zones sensibles.

Concernant la notion de vulnérabilité, il convient de rappeler de **ne pas la confondre avec l'état de conservation**. Ce sont deux notions distinctes :

- **La vulnérabilité** mesure le risque pour une espèce de disparaître ou d'être dégradée.
- **L'état de conservation** évalue l'état actuel de l'espèce ou de l'habitat par rapport à un état optimal défini.

### Méthode de détermination de la vulnérabilité

La méthode exposée pour déterminer la vulnérabilité des espèces d'oiseaux repose sur :

- La consultation des listes suivantes : **liste rouge mondiale, européenne et française** ;
- L'analyse des **tendances à court et long terme** des effectifs issues de la Directive Oiseaux.

Pour chaque espèce, **l'indice de vulnérabilité retenu est le plus élevé** (le "pire") parmi ces différentes sources d'information. Cette approche est illustrée dans un tableau fourni aux participants.

Liste rouge mondiale	CR	EN	VU	NT	LC, DD, NA, NE
Liste rouge européenne	CR	EN	VU	NT	LC, DD, NA, NE
Liste rouge France	CR	EN	VU	NT	LC, DD, NA, NE
Tendance France à court terme DO	-80%>T	50%>T>-80%	-30%>T>-50%	-10%>T>-30%	Stable, Fluctuant, Augmentation
Tendance France à long terme DO	-80%>T	50%>T>-80%	-30%>T>-50%	-10%>T>-30%	Stable, Fluctuant, Augmentation
<b>Indice de vulnérabilité de l'espèce</b>	<b>10</b>	<b>7,5</b>	<b>5</b>	<b>2,5</b>	<b>1</b>

Listes rouges : CR (en danger critique d'extinction), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi-menacé), LC (préoccupation mineure), DD (données insuffisantes), NA (non applicable), NE (non évaluée)

Les participants ont exprimé que cette méthode, bien que claire, pourrait sembler limitée. En effet, si une espèce est classée **CR (Critically Endangered)** mondialement mais **NT (Near Threatened)** en France, c'est la catégorie la plus critique qui sera retenue, sans pondération par échelle géographique.

### Observations spécifiques sur les espèces

- **Gravelot à collier interrompu** :
  - Présent principalement dans le Val de Saire ;
  - Beaucoup d'adultes observés, mais incertitude sur la présence de jeunes ;
  - Espèce très sensible à la fréquentation humaine : piétinement, chiens non tenus en laisse.
- **Grand gravelot** :
  - Ne niche en Normandie que dans la Hague.
- **Engoulevent** :
  - Présent dans les vallées humides de la ZSC, niche au sol.
- **Fauvette pitchou** :



### Table 3 : Chiroptères et invertébrés, notion de *représentativité*

#### Animation : Laure DUCOMMUN, DREAL Normandie

Les travaux du groupe ont porté sur les chiroptères et invertébrés d'intérêt communautaire présents sur le site, ainsi que sur la notion de représentativité appliquée à ces espèces.

---

#### Éléments de contexte et échanges

Les échanges ont débuté par un rappel de la définition des espèces d'intérêt communautaire et une présentation des quatre espèces de chiroptères et de l'invertébré (écaille chinée) ayant justifié la désignation de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Ces espèces sont listées en annexe de la Directive Habitats Faune Flore car elles sont vulnérables, menacées, rares ou endémiques. Leur présence sur le site a conduit à leur intégration dans la fiche d'identité du site Natura 2000.

Il a été précisé que d'autres espèces de chauves-souris sont également présentes sur le site (ex : pipistrelle commune), mais ne sont pas d'intérêt communautaire.

Inversement, des observations récentes de la Barbastelle d'Europe (espèce d'intérêt communautaire) ont été signalées, bien qu'elle ne soit pas inscrite dans la fiche actuelle. Une actualisation de la fiche d'identité pourrait être envisagée.

Quelques éléments de biologie ont été rappelés :

- Les quatre espèces de chauves-souris protégées sont exclusivement insectivores, avec un cycle de vie bi-phasé (hibernation hivernale dans des cavités, gîtes forestiers ou souterrains / activité et reproduction le reste de l'année).
- Ce sont des espèces longévives, en haut de la chaîne alimentaire, avec un faible taux de reproduction (un seul petit par an, 50 % de taux de survie).
- Leur déclin historique a été important avec la mécanisation agricole du XXe siècle, d'où leur protection actuelle renforcée.

Le périmètre de la ZSC a été défini pour intégrer les sites d'hibernation principaux, sans couvrir systématiquement les terrains de chasse ni tous les abris forestiers.

Le site de Castel-Vendon (ancien terrain militaire) est classé d'importance nationale pour l'hibernation des chiroptères. Le site de Gréville-Hague joue également un rôle important à l'échelle régionale.

---

#### Définition et compréhension de la notion de représentativité

Les participants ont été invités à réfléchir à ce que leur évoque la notion de représentativité.

Il ressort des échanges que la représentativité d'une espèce est perçue :

- à travers sa présence ou son absence sur un site ;
- la temporalité de cette présence (ponctuelle, saisonnière, permanente) ;
- et son effectif (abondance relative).

La représentativité est ainsi liée aux conditions environnementales favorables (climat, biotope, mobilité des espèces).

La Directive Habitats Faune Flore demande aussi de prendre en compte les habitats favorables, et pas uniquement les espèces. La représentativité intègre donc également la qualité et la disponibilité des habitats nécessaires au cycle de vie.

La définition scientifique a été rappelée : **la représentativité est la proportion d'une espèce sur le site par rapport à une échelle géographique plus large.**

Dans la discussion :

- Les quatre espèces de chiroptères sont toutes bien présentes toute l'année, mais deux sont plus abondantes : le grand rhinolophe et le grand murin.

- Les sites d'hibernation présents dans la ZSC ont une responsabilité particulière pour leur conservation.
- Même pour les espèces présentes en moindre effectif, une attention particulière doit être maintenue.

Concernant l'écaïlle chinée, elle est reconnue comme **commune et bien représentée** sur le site par les participants.

### Facteurs d'évolution évoqués

Les participants ont également mentionné plusieurs facteurs susceptibles d'influencer à l'avenir la présence et la représentativité des espèces :

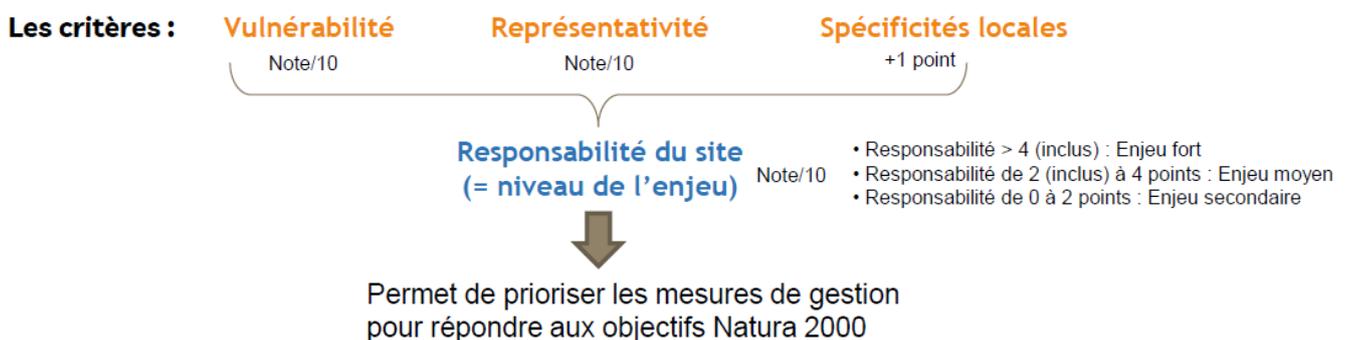
- Changement climatique ;
- Évolution des pratiques agricoles (réduction des produits phytosanitaires) ;
- Développement des trames noires pour limiter le dérangement lumineux.

La représentativité des espèces a été reconnue comme un élément fondamental, en lien avec leur présence, leur effectif et la qualité des habitats. Les discussions confirment que le site Natura 2000 a une **responsabilité** importante vis-à-vis de la conservation des chiroptères et de l'écaïlle chinée.

### 3. Restitution et échange en salle plénière

Les participants ont restitué les points forts retenus en groupe. Par la suite, il a été précisé en quoi ces notions sont importantes dans la démarche Natura 2000. **Ces notions servent à identifier le niveau de responsabilité d'un site vis-à-vis d'une espèce (ou d'un habitat)** d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site, aussi appelé « enjeu ». On parle de « hiérarchisation des enjeux ». Ils sont évalués selon un cadre méthodologique suivant un système de notation basé sur les notions précédemment travaillées en groupes de travail.

Plus spécifiquement, la méthode est basée sur une méthode nationale (Toison, 2024). Deux critères sont nécessaires pour évaluer la responsabilité d'un site naturel protégé vis-à-vis d'un enjeu écologique : l'indice de vulnérabilité et l'indice de représentativité. Un troisième critère, la spécificité locale, est renseignée lorsque le niveau de connaissance le permet.



### 4. Calendrier prévisionnel

La concertation suit son cours dans les semaines à venir avec un prochain groupe de travail dédié aux habitats marins et des réunions à venir : réunion publique et réunion de restitution finale des diagnostics 'patrimoine naturel » et « usages » avant le COPIL de validation prévu en 2026.

## Calendrier prévisionnel

